



**EXPÉDITION
URBAINE**

**MERCREDI 1ER AVRIL 2026
19H-22H - NANTES**

FAIRE LE JOUR SUR LA NUIT :
ESPACES COMMUNS
ET ENJEUX NOCTURNES

ARDEPA
diffusion et pédagogie
de l'architecture

VILLE DE
Nantes



Ce livret est le support de l'expédition urbaine « **Faire le jour sur la nuit** », organisée par l'association ardepa le 01/04/2026. Cette action a bénéficié du soutien du Conseil de la Nuit de la Ville de Nantes, via la deuxième édition de son appel à projet « **Les temps de la Nuit** ».

SOMMAIRE

→ PROPOS GÉNÉRAUX SUR LA NUIT	
→ INTRODUCTION ET PARCOURS	4
→ REGARDS CROISÉS SUR LA NUIT	6
→ UNE TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	8
→ ZOOM SUR UN DOCUMENT	10
→ INVITÉ·ES EXTÉRIEUR·ES DE CETTE EXPÉDITION URBAINE	
→ LUC GWIAZDZINSKI ET VANINA PORRUNCINI-HALLAB	11
→ LE FORUM FRANÇAIS POUR LA SÉCURITÉ URBAINE (FFSU)	12
→ UNE APPROCHE POLITIQUE DE LA NUIT	
→ L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE NOCTURNE À NANTES	14
→ LE CONSEIL DE LA NUIT	18
→ NUITS FESTIVES ET HANDICAP	20
→ ATELIERS AVEC DES ENFANTS ET ADOLESCENT·ES	22
→ AUTOUR DES « NIGHT STUDIES »	
→ L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE	24
→ EN BRETAGNE : LA CHAIRE UNIVERSITAIRE « NOZ BREIZH »	26
→ AMÉNAGER LA VILLE POUR LA NUIT	
→ LA PRÉVENTION NOCTURNE	28
→ GARE NORD, NANTES	30
→ PORTE DE LA CHAPELLE, PARIS	32
→ PARC DE LA MOUTONNERIE, NANTES	34
→ COURS DES 50 OTAGES, NANTES	36
→ MÉDIAGRAPHIE	37
→ REMERCIEMENTS	39

INTRODUCTION

ESPACE COMMUNS ET ENJEUX NOCTURNES

LA NUIT ABRITE DE NOMBREUX MYTHES ET FAIT L'OBJET DE REPRÉSENTATIONS DIVERSES ET CONTRASTÉES.

La nuit et ses enjeux spécifiques ont longtemps été les oubliés des politiques publiques et, dans le prolongement, les oubliés de la fabrique de la ville. Elle devient pourtant aujourd'hui un sujet d'études transdisciplinaires majeur, et ses enjeux spécifiques commencent à être pris en compte dans les projets urbains et les projets de territoire.

De cet impensé des enjeux nocturnes découlent de fortes inégalités entre les citoyen·es dans la pratique et l'appropriation de l'espace public la nuit : femmes, enfants, adolescent·es, sans-abris, âgé·es, en situation de handicap... Toutes ces personnes deviennent la nuit tombée des publics particulièrement vulnérables. Pour imaginer des espaces urbains plus inclusifs et accessibles à tous et toutes, il est nécessaire de repenser une fabrique de la ville au prisme de la nuit et de l'obscurité.

La progressive reconnaissance des usages et usagers nocturnes dans les politiques de la ville, **notamment à travers les Conseils ou Chartes de la Nuit initiés dans plusieurs métropoles (dont Nantes)**, est le signal d'une évolution en cours méritant d'être mise en lumière.

Comment cette pensée de la nuit prend-elle forme dans nos cadres de vie ? Comment les habitant·es sont associé·es aux réflexions de la collectivité sur ces sujets ? Que peut-on lire et comprendre dans nos espaces publics nantais sur les enjeux spécifiques de la nuit ? Comment les architectes, urbanistes et paysagistes répondent-ils à ces enjeux ? Quelles évolutions sont à venir pour nos habitudes urbaines, à l'aune d'un réchauffement climatique qui pourrait décaler nos usages de l'espace public vers l'espace nocturne ?

Ce sont des questions que nous nous poserons au cours de cette expédition urbaine, qui nous guidera du côté de la gare de Nantes, du Jardin des plantes, de Dalby, d'Allonville, du parc de la Moutonnerie...

PARCOURS

DE GARE NORD À MOUTONNERIE



DÉBUT DE L'EXPÉDITION URBAINE À 19H

- 1 → Parvis de la gare
- 2 → Jardin des plantes
- 3 → Rue Clémenceau et Cours St Pierre
- 4 → Rue Maréchal Joffre
- 5 → Rues Refoulais et Gambetta
- 6 → Rues Caillaud et d'Allonville
- 7 → Parc de la Moutonnerie

FIN DE L'EXPÉDITION URBAINE À 22H

REGARDS CROISÉS SUR LA NUIT

EXPLORER LES PRISMES

→ La nuit peut être explorée à travers une multitude de prismes : étudiée comme un territoire, colonisée par l'économie du jour, appréhendée par les sens... Débutons par une mise en bouche :

EDNA HERNANDEZ-GONZALEZ, ARCHITECTE ET URBANISTE -
DANS LE PODCAST DE LA CANTINE NUMÉRIQUE DE BREST, 2023 (extrait)

« Les *Night Studies* rassemblent des géographes, des sociologues, des anthropologues, des écologues, des historien·nes, des philosophes, des économistes, etc, pour étudier les différentes dimensions de la nuit.

Ce n'est pas si récent ! En fait, c'est dans les années 1970 qu'on entend parler de la nuit comme une frontière, un territoire à conquérir, à explorer, et que des chercheurs commencent à l'explorer. Ce qui est plus récent, c'est que cela devienne un sujet public, et que les acteurs de la ville s'y intéressent.

On s'intéresse par exemple au fait que la nuit, certains dorment, mais d'autres font la fête, et pour cela il faut que des gens travaillent, et se déplacent. Donc il faut des espaces éclairés et cela a des conséquences, par exemple sur les animaux nocturnes. Ou sur le ciel, les astronomes tiraient déjà la sonnette d'alarme il y a 40 ans en disant qu'on ne voit plus le ciel étoilé en ville. On peut aussi étudier la différence de ressenti de l'espace nocturnes en fonction des groupes sociaux, par exemple entre femmes et hommes... Les *Night Studies* s'intéressent à tout ça en croisant les prismes. »

JACQUES RANCIÈRE, PHILOSOPHE - LA MINUTE PHILO,
FRANCE INTER, 2025 (extrait)

« La nuit est un moment de rupture essentiel. Au milieu du 19^{ème} siècle, on attend des ouvriers qu'ils travaillent le jour et dorment la nuit pour reconstituer leurs forces. Mais la nuit, ils se réunissent, ils écrivent des journaux, des poèmes et toutes sortes de littératures, ils réfléchissent, ils débattent.

Le noyau de renversement du monde, c'est cette capacité affirmée de sortir de la condition dans laquelle on les avait enfermés. Normalement, il y a ceux qui ont accès à du loisir - ceux-là peuvent penser, ils peuvent ne pas dormir la nuit s'ils le veulent. Et ces ouvriers qui en principe ne le peuvent pas, décident qu'ils le peuvent ! Pour moi, cette conquête sur la nuit est la racine de l'émancipation : on change l'ordre du temps lui-même. »

SOPHIE RECLIN, HISTORIENNE - L'INVENTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN EUROPE AUX 17^E-18^E SIÈCLES, ENCYCLOPÉDIE D'HISTOIRE NUMÉRIQUE DE L'EUROPE (EHNE), 2022 (extrait)

« L'émergence d'une demande [d'éclairage public par la population] correspond à la diffusion d'une innovation, la lanterne à réverbères. Cette seconde génération du modèle parisien d'illumination fonctionne à l'huile et renvoie une plus grande quantité de lumière sur le pavé grâce à des réflecteurs et à la suppression des carreaux. Le concours de l'Académie des sciences de Paris commandité par le lieutenant général de police (1763-1766) est à l'origine d'un mouvement de réverbéromanie qui se propage jusque dans les plus petites villes et à l'étranger. [...]

À la fin du siècle des Lumières, l'éclairage public est non seulement reconnu comme un outil indispensable à la sécurité nocturne, mais il s'est surtout transformé en symbole d'urbanité. Loin de freiner les circulations et les activités vespérales, il leur a au contraire permis de prospérer »

ALAIN CABANTOUS, HISTORIEN - QUI A PEUR DE LA NUIT ?
DANS LA REVUE 303 «LA NUIT», 2023 (extrait)

« Pourquoi les pouvoirs de tous ordres alimentent-ils la peur de la nuit auprès des populations ? Pourquoi, eux aussi, ont-ils peur de la nuit ? En fait, les réponses à ces questions sont liées et participent de la volonté d'établir un contrôle social durable. En effet, les autorités royales, civiles ou religieuses qui pensent réguler le jour, ses activités et ses gens, ont l'impression, justifiée, que la nuit leur échappe, que les interdits sont inappliqués. [...] Face à ces situations culturellement et socialement autonomes, se développa peu à peu un discours qui insistait sur la peur de la nuit de manière à inciter les gens à ne pas courir les rues ou les chemins. "Ayez peur de la nuit", tel était le message que semblaient vouloir asséner les autorités aux populations. [...]

Appréhendée par l'Histoire, la peur de la nuit peut se comprendre ici comme une peur sociale entretenue, imposée, partagée. »

«NUITS DE JUIN», VICTOR HUGO

L'été, lorsque le jour a fui, de fleurs couverte
La plaine verse au loin un parfum enivrant ;
Les yeux fermés, l'oreille aux rumeurs entrouverte,
On ne dort qu'à demi d'un sommeil transparent.

Les astres sont plus purs, l'ombre paraît meilleure ;
Un vague demi-jour teint le dôme éternel ;
Et l'aube douce et pâle, en attendant son heure,
Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

28 septembre 1837

UNE TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN FRANCE ET EN EUROPE

→ ANTIQUITÉ

Dans sa thèse *"Le règne de la nuit désormais va finir"*. *L'invention et la diffusion de l'éclairage public dans le royaume de France (1697-1789)*, l'historienne Sophie Reculin explique que dès l'Antiquité, les villes ont développé des systèmes d'éclairage pour sécuriser certaines rues. Il est difficile de déterminer si les lampes à huile – parfois de taille très imposante - découvertes lors de fouilles servaient à un usage public ou domestique, mais le plus ancien dispositif d'illumination urbaine attesté se situe dans la ville romaine d'Éphèse, au 2ème siècle. Une grande voie commerciale reliant le port à la ville était éclairée par des lanternes à huile accrochées à des colonnes de pierre.

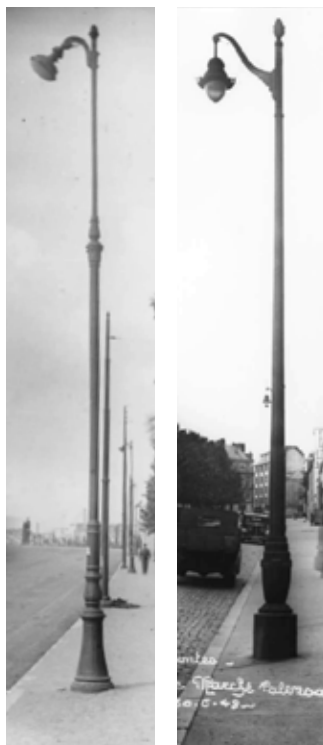
→ MOYEN ÂGE ET RENAISSANCE

Plus tard, au Moyen Âge, des sources écrites nous apprennent que plusieurs rois de France ont tenté d'installer une forme d'éclairage public. En 1258, Louis IX ordonne que **« chaque propriétaire éclaire sa façade à l'aide d'un pot-à-feu »** ; en 1318, Philippe V fait installer de grandes chandelles au dessus des portes de plusieurs bâtiments publics, dont le tribunal du Châtelet **« afin de déjouer les entreprises des malfaiteurs »** ; en 1524, François Ier impose aux bourgeois d'installer à leurs frais des **« flambeaux ardents »** à leurs fenêtres, chaque soir à 9h... Mais bien souvent, ces mesures sont peu respectées à cause de leur coût et du risque d'incendie, et s'avèrent peu efficace contre les crimes nocturnes.

→ 17ÈME ET 18ÈME SIÈCLES

C'est sous le règne de Louis XIV qu'un véritable éclairage public prend forme en France. Dans les années 1660, plusieurs centaines de lanternes sont installées à travers Paris, et le pouvoir royal récolte une redevance spécifique : l'impôt des **« Boues et Lanternes »**, qui finance le pavage et le nettoyage des rues ainsi que l'entretien des luminaires. En 1697 **« l'Edit du Roy pour l'établissement des Lanternes dans les principales villes du Royaume »** impose aux grandes villes de suivre le même modèle, en illuminant leurs rues du 20 octobre au 31 mars. Au début du 18ème siècle, on

↓ **Photos :** deux modèles de lampadaires nantais en 1948, quai Charcot et marché de Talensac - Archives de Nantes, cotes 13Fi2900 et 13Fi2930



↑ **Photo :** Ce cliché de la rue de Strasbourg fait partie d'une campagne photographique réalisée par le service de l'éclairage de la ville de Nantes dans les années 1930 ou 1940, pour documenter le fonctionnement des différents lampadaires - Archives de Nantes, cote 44W227

compte plusieurs milliers de lanternes dans les grandes villes françaises. Elles sont alors gravées de la fleur de lys royale, et deviennent une cible symbolique lors de soulèvements - notamment en 1789.

L'expression révolutionnaire **« pendre les aristocrates à la lanterne »** est ainsi issue d'une double symbolique : la lanterne à laquelle a été pendu le premier noble des révoltes de 1789 (Joseph-François Foulon, ministre des finances, le 23 juillet) se trouve au pied d'un buste royal, au « coin du roi », place de Grève à Paris. Le symbole de la lanterne est donc retourné contre l'ordre (diurne et nocturne) qu'il incarnait.

→ 19ÈME ET 20ÈME SIÈCLE

Au fil des siècles, les systèmes d'éclairage se développent et les combustibles changent, afin de réduire les coûts, les odeurs et la main d'oeuvre. Les chandelles sont remplacées par des lanternes à l'huile de tripe, puis à l'huile de colza, puis au gaz. Si les premiers prototypes de lanternes à gaz datent des années 1780, il faut attendre 1817 pour que Bruxelles soit la

première ville européenne à être entièrement équipée de réverbères à gaz. Enfin, à partir de 1880, les villes s'équipent peu à peu de lampadaires électriques. Néanmoins, il faut des années pour que les villes soient entièrement électrifiées : les dernières lanternes à gaz de Paris s'éteignent en 1962.

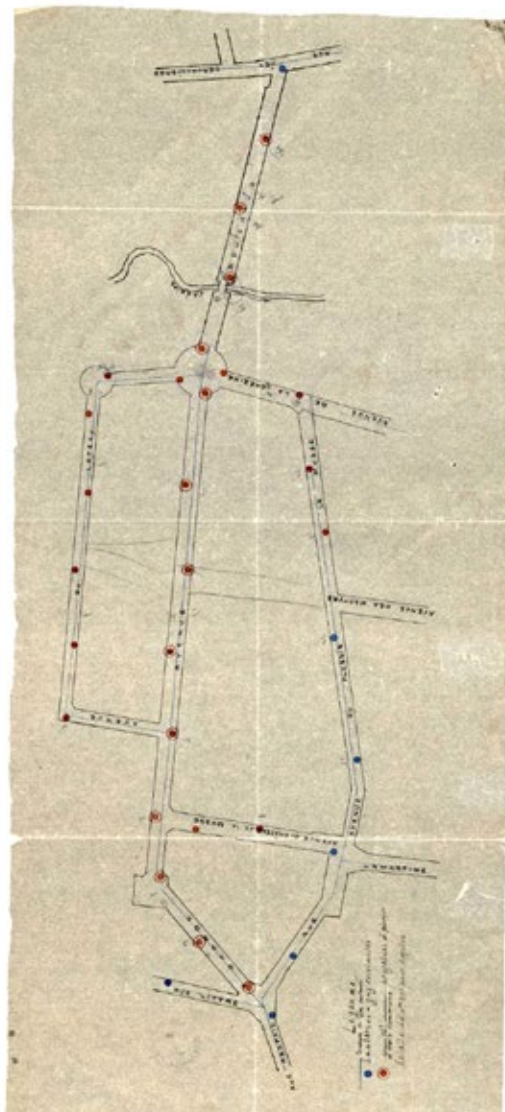
→ DE NOS JOURS

Aujourd'hui, l'ADEME compte plus de 11 millions de **points lumineux** en France, auxquels il faut ajouter plus de 3 millions d'enseignes lumineuses. Ces chiffres continuent d'augmenter, mais la durée moyenne d'éclairage est en légère baisse (environ 2100 heures par an et par point lumineux en 1992, puis 3500 heures en 2005, redescendu à moins de 3300 heures en 2025). Les collectivités mettent en avant **l'accès au ciel étoilé pour leurs habitants et le besoin de nombreux animaux de bénéficier d'une vraie nuit noire**, mais elles réalisent surtout ainsi d'importantes économies : l'éclairage public représente environ 40 % de leur consommation d'électricité !

TEXTE : ARDEPA

ZOOM SUR UN DOCUMENT

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VOIES PRIVÉES



← **Plan :** Plan de la « tenue Bouchaud » indiquant l'emplacement des lanternes à gaz existantes (en bleu), et celles à installer (en rouge) à la demande de la ville de Nantes, 1930 - Archives de Nantes, cote 1Fi5654

Nantes est l'une des villes française comptant la plus grande proportion de rues privées (23% du nombre de voies, et 12% du linéaire de voiries). C'est essentiellement un héritage de méthodes d'aménagements du 19^{ème} siècle, mais le processus existe encore de nos jours : certaines nouvelles rues aménagées aujourd'hui (dont la majorité des impasses) ne sont pas rétrocédées à la collectivité, et le syndic de copropriété est chargée de l'entretien de la voie.

Ce plan nous montre un ensemble de rues privées situé en bord de Chézine : la « tenue Bouchaud » (dans l'Ouest de la France, une tenue est une petite ferme ou un jardin maraîcher ; ici l'opération immobilière créant un lotissement en 1846 sur cet ancien domaine maraîcher en a gardé le nom).

Même s'il s'agit d'un foncier privé, la ville fait la demande aux riverains d'installer des lanternes à gaz pour éclairer la voirie, et « l'Association syndicale pour l'éclairage des avenues Bouchaud » est créée en 1931 pour mener le projet.

Après une première étude en 1904 pour reclasser la tenue Bouchaud en voirie publique, c'est finalement en 1966 que cette retrocession du privé vers le public s'opère. Les quatre « avenues » sont alors renommées « rues » et la charge de l'entretien et de l'éclairage revient à la collectivité.

TEXTE : ARDEPA

INVITÉ·ES EXTÉRIEUR·ES

EXPERT·ES DE LA NUIT

→ Tout au long de de cette expédition urbaine, des agent-es de la collectivité nous parlerons des politiques publiques qu'ils et elles mettent en place, et leurs liens avec la nuit. De plus, deux invité-es extérieur-es nous accompagneront pour contextualiser les sujets et illustrer avec d'autres villes ou d'autres pays :

→ LUC GWIAZDZINSKI

Luc Gwiazdzinski est docteur et HDR en géographie. Il est professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse et membre du Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA) et professeur invité à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

Ses travaux portent notamment sur la ville, la métropolisation, le temps, les rythmes, la nuit, les mobilités et la géographie situationnelle. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels :

- **La ville 24h/24**, 2004, éditions de l'Aube
- **La nuit, dernière frontière de la ville**, 2005, éditions de l'Aube
- **Nuits des suds**, à paraître en 2026, éditions Elya
- **Décoloniser la nuit**, à paraître en 2026, éditions de l'Aube

«En étudiant la nuit, j'ai constaté qu'on était face à une espèce de truc bizarre pour un géographe, c'est-à-dire un territoire vécu, éphémère et cyclique, un peu comme une scène de théâtre qui se remet en place toutes les X heures.»

→ VANINA PORRUNCINI-HALLAB

Vanina Porruncini-Hallab est responsable de pôle au Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), et coordonnait précédemment le projet « Bordeaux la Nuit », organisant une politique globale de la nuit à la mairie de Bordeaux de 2015 à 2022. Elle a également été chargée de la prévention de la délinquance sur deux quartiers de Bordeaux.

De 2008 à 2015, elle a coordonné deux programmes européens pour le FFSU : la plateforme française de Democracy, Cities and Drugs II, et Safer Drinking Scenes, alcool, ville et vie nocturne. Elle est titulaire d'un DESS Sécurité, Police et Société (IEP Toulouse), d'une maîtrise de Droit et d'un certificat de Sciences Criminelles (Université Bordeaux Montesquieu).

LE FORUM FRANÇAIS POUR LA SÉCURITÉ URBAINE (FFSU)

PRÉSENTATION DU FORUM SUR [FFSU.ORG](https://www.fffusu.org)

Créé en 1992 à l'initiative de Gilbert Bonnemaison, député-maire (PS) d'Épinay-sur-Seine, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) est une association regroupant une centaine de collectivités territoriales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France. Le FFSU a pour objectifs de :

- Promouvoir une vision équilibrée de la sécurité urbaine alliant prévention, sanction et cohésion sociale
- Soutenir les collectivités territoriales dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques locales de sécurité
- Renforcer le rôle des collectivités territoriales et des élus locaux au sein de la gouvernance nationale et européenne.

Les thèmes de travail abordés par le FFSU sont choisis en fonction de la demande des collectivités membres et à partir des enjeux locaux de sécurité. Ils sont traités dans le cadre de projets de coopération de dimension locale, nationale, ou européenne. Le FFSU aborde ainsi des thèmes transversaux liés à la sécurité urbaine comme les conduites à risques, les violences collectives, la radicalisation violente, la vie nocturne, les nouvelles technologies ou encore les violences faites aux femmes.

Le FFSU s'inscrit au sein du Forum européen pour la sécurité urbaine (EFUS) qui regroupe 250 collectivités territoriales européennes, et ces deux structures sont membres de la plateforme Vie Nocturne :

LA PLATEFORME VIE NOCTURNE - [VIENOCTURNE.ORG](https://www.vienocturne.org)

La plateforme Vie Nocturne existe depuis 2017, et est coordonnée par le Collectif Culture Bar-bars, fédération des Clubs et Cafés Culture. Elle réunit des acteurs variés (élus et techniciens de collectivités, universitaires, organisations professionnelles, experts, citoyens...) concernés par la vie nocturne.

Chaque année, la Plateforme organise des réunions de travail pour ses membres et des événements publics afin de partager ses travaux et provoquer le débat : réinterroger les pratiques, développer un nouveau paradigme et construire ensemble les ressources permettant la mise en œuvre de politiques publiques efficaces et utiles pour tous les territoires.

Depuis 2020, un comité scientifique présidé par le géographe Luc Gwiazdzinski aide à l'orientation de ces actions.

EXTRAIT DU LIVRE BLANC, POUR LA SÉCURITÉ, DES TERRITOIRES : PRÉVENTION, SANCTION ET COHÉSION SOCIALE, FFSU :

Les élus locaux du FFSU aspirent à redonner toute sa place à la prévention de la délinquance. Inquiets de la baisse d'attention et de financement qui lui sont dédiés, ils appellent à veiller à ce qu'elle ne devienne pas le parent pauvre des politiques de sécurité et à réinvestir le triptyque « prévention, sanction, cohésion sociale ». Ils émettent le souhait que les politiques nationales et locales de sécurité soient élaborées à partir des besoins des citoyens et de l'analyse des actions existantes.

[...] Une participation effective des citoyens aux politiques publiques, surtout sur un sujet aussi sensible que celui de la sécurité, est indispensable à la cohésion sociale et un rempart contre le sentiment d'insécurité et la polarisation.

[...] De bonnes relations entre citoyens et policiers/gendarmes sont une condition déterminante pour permettre à la population de se sentir en sécurité et aux forces de sécurité de l'État de travailler efficacement et sereinement.

[...] L'usage de la ville change avec la nuit : comme pendant la journée, les besoins et les attentes des citoyens sont variés, une multitude d'usages coexistent (vie festive, sorties culturelles, rassemblements dans l'espace public, travail, repos...). Mais les problématiques et les réponses possibles diffèrent de celles de la journée. La nuit peut renforcer un sentiment d'insécurité spécifique dont la délinquance réelle n'est qu'un des facteurs et les possibilités de tensions d'usages sont nombreuses. Or la qualité de la vie nocturne est aujourd'hui un enjeu économique, touristique et social majeur, tant pour l'attractivité de la ville que pour prendre en compte l'élargissement du temps de travail des habitants et de leurs attentes en termes de services et activités nocturnes.

Un nombre croissant de villes fait face à des enjeux majeurs de gestion de la vie nocturne, dans un contexte où les services publics, conçus pour des usages diurnes, fonctionnent souvent au ralenti. Face à ces nouveaux usages et nouvelles attentes, les acteurs de la sécurité et notamment ceux de la prévention sont peu préparés et peu présents. Pourtant, dès sa conception, une politique de sécurité locale doit pleinement intégrer cette dimension nocturne.

Il s'agit notamment d'accompagner le développement des activités touristiques, culturelles et festives. La fête, indispensable à la cohésion sociale, peut entraîner des conduites à risques (consommation excessive d'alcool, bagarres...) et a des conséquences sur la cohabitation avec le voisinage. Il convient de réduire les risques en matière de santé et de sécurité. De plus, la vie nocturne ne se réduit ni à la vie festive, ni aux centres urbains.

Les élus du FFSU invitent à penser la vie nocturne dans toutes ses dimensions et à veiller à intégrer les besoins et attentes des quartiers périphériques

L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE NOCTURNE À NANTES

LA NUIT EN DÉBAT ?

ARTICLE ISSU DE L'ATLAS SOCIAL DE LA MÉTROPOLE NANTAISE, JEANNE LEMAN, 2021.

La ville nocturne accueille au quotidien des usages et protagonistes multiples et soulève ainsi des enjeux portant sur la mobilité, la sécurité, la culture, le lien social ou la santé. À Nantes, elle est l'objet d'une politique spécifique depuis la création en 2016 d'un conseil de la nuit par la municipalité. Si ce dispositif s'inscrit dans un contexte européen de concurrence métropolitaine, il résulte également d'une mobilisation de la société civile pour faire reconnaître la nuit et ses enjeux auprès des pouvoirs publics.

→ Naissance d'une gestion institutionnelle dans un contexte de métropolisation

À partir de 2010, différents dispositifs prenant « en charge » la question nocturne émergent dans les villes européennes. Ce sont d'abord les « chartes sur la vie nocturne » qui se démocratisent, en tentant de résoudre les conflits entre les riverains et les bars. Apparaissent également des « maires de nuit ». Vus comme des médiateur-rices entre les usagers de la nuit et les politiques, ils peuvent être élus par les citoyen-nes et exercer au sein de la société civile en coopération avec les municipalités, comme à Amsterdam, ou bien être nommés directement par les pouvoirs publics comme à Londres. La mise en place d'un « intermédiaire » dédié au sujet peut également passer par la création d'un conseil de la nuit comme ce fut le cas à Genève, devenue un modèle en la matière.

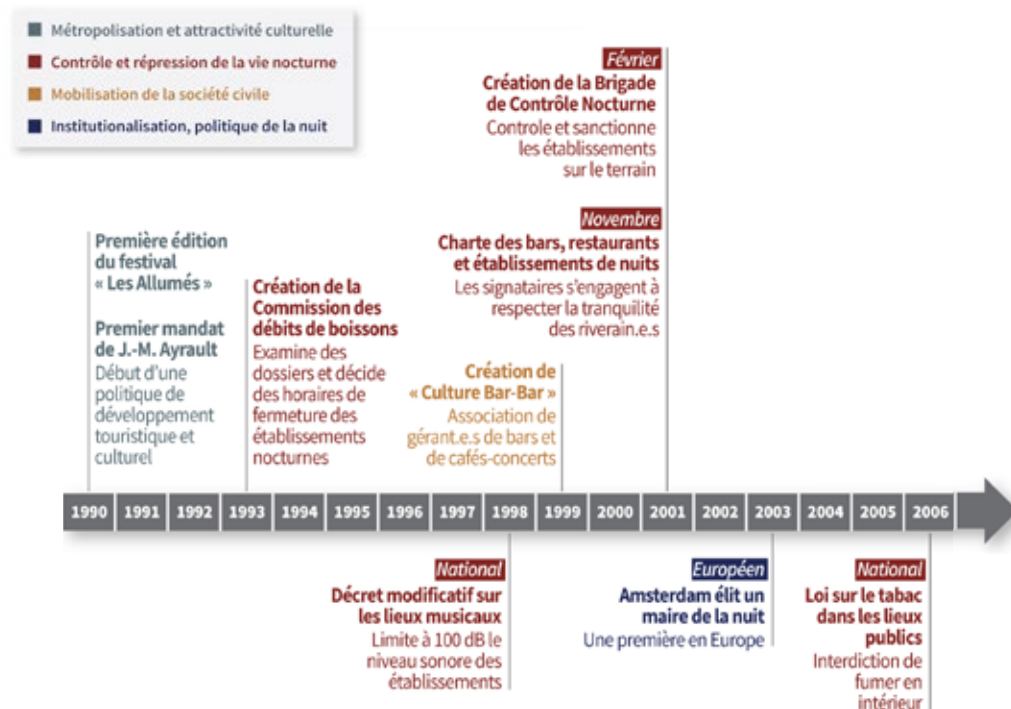
Cette mise à l'agenda de la question nocturne par les pouvoirs publics fût ainsi rendue nécessaire pour faire face à des conflits d'usages à l'échelle locale, mais s'inscrit également dans un contexte de compétition entre les grandes villes européennes. La nuit constitue ainsi une ressource pour développer l'attractivité touristique et culturelle des métropoles. Il s'agit donc pour ces dernières de résoudre les problèmes de nuisances et les conflits d'usages, d'aménager les transports et l'espace public, de trouver des solutions à l'insécurité et de développer l'offre culturelle.

→ Conflit nocturne et société civile : l'émergence locale du conseil de la nuit

À Nantes, des années 1990 à 2014 (figure 1), les actions municipales dédiées à la nuit se traduisent essentiellement dans une lutte contre les nuisances sonores et l'alcoolisation, notamment des jeunes, faisant suite à la mise en place d'une Commission des débits de boisson, d'une Brigade de contrôle nocturne et de divers arrêtés municipaux. Parallèlement, et dans un contexte de métropolisation croissante, la municipalité développe son offre culturelle et réaménage ses espaces publics, avec la piétonnisation du centre-ville, mais également avec le projet de l'île de Nantes, notamment le Hangar à Banane ouvert en 2007.

Ces deux processus, souvent contradictoires - contrôler la vie nocturne vs la développer - amènent différents acteur-rices à se mobiliser et à entrer en conflit pour défendre leurs intérêts. Dès 1999, les gérant-es de bars s'organisent et créent le « collectif culture Bar-bar » pour

↓ Figure 1 : une chronologie nantaise entre conflits locaux et métropolisation (partie 1/2)



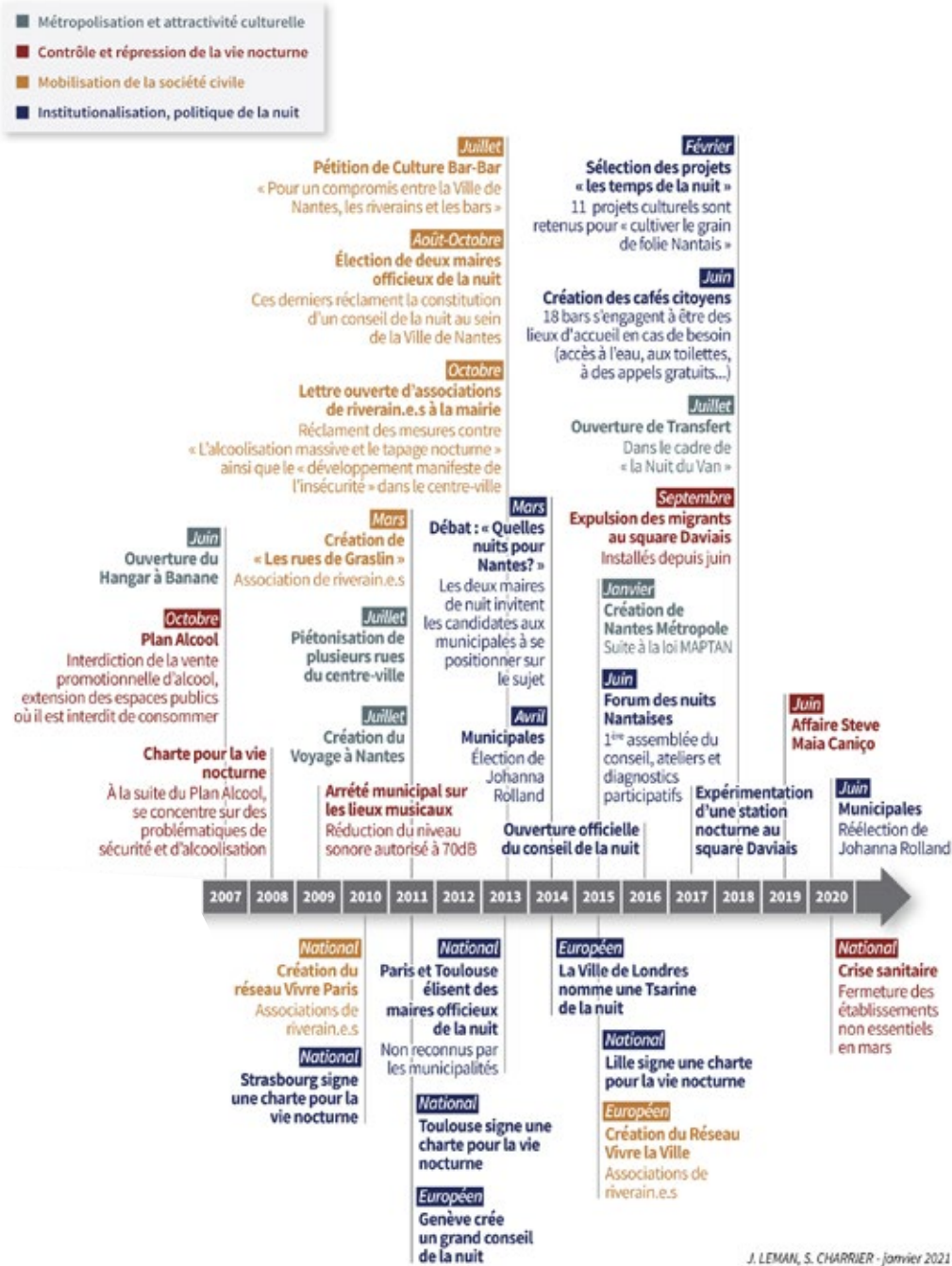
faire face aux difficultés des établissements à survivre aux différentes lois et arrêtés sur l'alcool et les lieux musicaux. Les riverain.e.s, pour leur part, se mobilisent vers 2010, face aux aménagements de l'espace public qui accentuent, selon leurs points de vue, la vie nocturne et ses nuisances. Jusqu'en 2014, ces deux fronts interpellent alternativement la municipalité par des pétitions et lettres ouvertes. 2013 est une année de rupture, la tension entre les riverains et les bars est telle que la mairie est forcée de trouver des solutions de médiations et d'apaisement sur la question nocturne.

C'est donc en 2013, sur fond de conflits et de contrôles nocturnes grandissants, que des acteur-rices de la nuit, notamment Culture Bar-bars, organisent l'élection de deux maires de la nuit officieux. En 2014, ces derniers animent le débat « Quelles nuits pour Nantes ? ». Ils

se saisissent alors du scrutin municipal pour réclamer la création d'un conseil de la nuit et pousser les trois candidates du second tour à se positionner sur le sujet. Pensé à l'image d'autres conseils citoyens et consultatifs déjà existants à Nantes (handicap, égalité homme-femme), Johanna Rolland confiera ce nouveau conseil, en place en 2016, à Benjamin Mauduit, désormais maire officiel de la nuit.

Depuis cette date, un certain nombre de diagnostics et d'actions ont été menés par le conseil de la nuit, en partenariat avec la société civile et la mairie. Des ateliers sur les publics fragiles de la nuit (SDF, travailleur-euse-s du sexe) ont été réalisés. Des réflexions ont été menées sur les transports et la sécurité en partenariat avec les services municipaux de sécurité et de tranquillité publique, mais également avec le collectif

↓ **Figure 1** : une chronologie nantaise entre conflits locaux et métropolisation (partie 2/2)

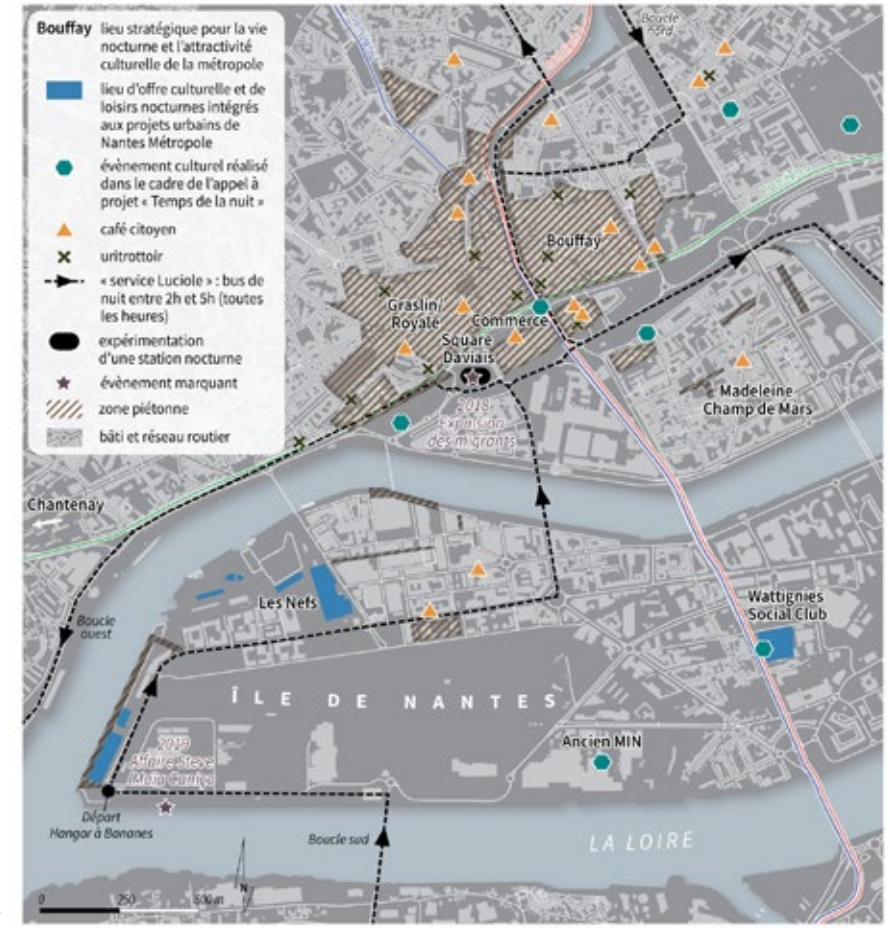


culture Bar-bars dans le cadre des « cafés citoyens ». Des expérimentations sur l'aménagement de l'espace public ont été faites avec les uritrottoirs et la « Station Nocturne » au square Daviais, et une promotion d'évènements culturels a également été menée à travers l'appel à projets « Les temps de la Nuit » (figure 2).

Pourtant, lors des municipales de 2020, le sujet de la nuit est réapparu uniquement sous l'angle de la sécurité, avec la proposition d'une « maison de la nuit » ou les débats sur les effectifs policiers. Sur fond d'une crise sanitaire qui a largement mis à mal les

établissements culturels et festifs, ainsi qu'un enchaînement d'évènements marquants comme l'expulsion des migrant-es square Daviais ou l'affaire Steve Maia Caniço, l'absence du conseil de la nuit dans les débats interroge. Alors que sa création avait permis en 2014 de donner la parole aux acteur.rices de la nuit et d'ouvrir des discussions sur la vie nocturne, son rôle apparaît aujourd'hui ambigu. Est-il uniquement un outil de plus dans le développement touristique et culturel de la métropole ou bien peut-il devenir un véritable espace politique de réflexion et de dialogue sur les cadres législatifs et urbains de la nuit à Nantes ?

↓ **Figure 2** : Aménager la ville nocturne : des actions spatialisées et concentrées dans le centre-ville



PRÉSENTATION DU CONSEIL DE LA NUIT SUR [METROPOLE.NANTES.FR](https://metropole.nantes.fr)

« Le Conseil de la nuit est **une instance pour mener l'action publique** « avec » les acteurs locaux et les citoyens, à travers un dialogue continu, sur des politiques publiques et des projets menés par la collectivité. Il existe d'autres instances de gouvernance ouverte, portées par la Ville de Nantes et Nantes Métropole »

La nuit, il y a ceux qui sortent, ceux qui travaillent, ceux qui dorment... La vie nocturne inclut de multiples préoccupations et activités parfois complémentaires, mais souvent contradictoires. Pour aborder la question de

la vie nocturne dans toutes ses dimensions, la Ville de Nantes souhaite recueillir le point de vue des différents acteurs. Voilà pourquoi elle a réalisé un diagnostic des nuits nantaises en 2014 et créé le **Conseil nantais de la Nuit** en 2015.

Le Conseil de la Nuit est un lieu d'expression, de débat, de réseau et d'interconnaissance. Il s'organise autour d'un noyau constitué d'associations, d'institutions, d'établissements privés ou encore de citoyens et citoyennes. C'est aussi un réseau ouvert aux acteurs et actrices concernés ou impliqués selon les sujets abordés.



← Photo : Soirée des lauréats de l'appel à projets Les temps de la nuit à l'Hôtel de ville, mars 2025 - photo Rodolphe Delaroque

→ MISSION

Le Conseil nantais de la nuit est un acteur du dialogue citoyen nantais. Il poursuit plusieurs objectifs :

→ Améliorer les connaissances sur les nuits nantaises. Le premier diagnostic sur la nuit de 2014-2015 a permis de fonder le Conseil de la nuit, autour des thèmes de santé publique, tranquillité publique, culture, travail de nuit... ;

→ Co-construire, suivre et évaluer les actions engagées par la collectivité et les acteurs de la nuit ;

→ Créer du lien entre les acteurs privés, associatifs et publics du territoire pour faciliter les partenariats, stimuler la créativité et explorer de nouvelles thématiques.

→ FONCTIONNEMENT

La participation se fait de deux façons :

→ Lors des deux plénières annuelles du Conseil de la Nuit, dont l'objectif est de mettre en débat des sujets de fond, de rendre compte de l'action de la collectivité et de partager, mettre en valeur les projets et initiatives des acteurs du réseau

→ Lors des groupes de travail, ateliers ou expériences, tout au long de l'année. Un programme pluriannuel de travail est proposé par les élu.e.s à l'occasion des plénières – en fonction des besoins de la Ville. Les membres peuvent mettre à l'agenda tout sujet intéressant la vie nocturne.

Le Conseil de la nuit est piloté par Gildas Salaün, adjoint en charge de la ville la nuit, et animé par la Direction citoyennetés et territoires solidaires.

→ CONTACT

Pour participer à un conseil ou à un atelier, contactez le conseil de la nuit par courriel :

→ vie.nocturne@mairie-nantes.fr

→ APPEL À PROJET «LES TEMPS DE LA NUIT»

En 2025-2026 a lieu la seconde édition de cet appel à projet porté par le Conseil de la Nuit. À cette occasion, 9 projets lauréats ont été sélectionnés parmi 39 propositions par un jury citoyen composé de membres du Conseil de la nuit, d'agents de la collectivité et présidé par Gildas Salaün.

Parmi ces projets : des visites ludiques et nocturnes de bâtiments, des ateliers de création radiophonique ou encore des bals thématiques. Un budget de 90 000 € permet de les mener à bien, et le lancement des projets a été voté lors des conseils municipaux de mars 2025 et de janvier 2026.

NUITS FESTIVES ÉTUDIANTES & HANDICAP

UN PROJET DU CONSEIL DE LA NUIT

ARTICLE ISSU DE LA PLATEFORME
[DIALOGUECITOYEN.METROPOLE.NANTES.FR](https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr)

Comment rendre les nuits nantaises accessibles à toutes et tous ? C'est la question au cœur du deuxième atelier "Nuits festives étudiantes & handicap", organisé le 8 octobre 2025 par la mission Ville la Nuit.

Associations, étudiants, gérants de lieux festifs et élus se sont retrouvés pour faire un point d'étape sur les actions engagées depuis mars 2025 pour améliorer l'accessibilité des événements festifs aux personnes en situation de handicap, et tracer les pistes de travail à venir.

→ Un atelier né d'une dynamique collective

Lancé en janvier 2025 dans le cadre du Conseil de la Nuit de la Ville de Nantes, le cycle d'ateliers "Nuit festives étudiantes & Handicap" réunit une trentaine d'acteurs et d'actrices locaux, : des personnes en situation de handicap, des associations spécialisées, des associations étudiantes, des établissements de nuit, des agents municipaux, des élus et des citoyens. Ensemble, ils souhaitent poser les premières bases d'une réflexion collective pour rendre les fêtes nantaises plus accessibles et égalitaires à toutes et tous.

→ Des premières actions concrètes depuis mars

Depuis son lancement en mars 2025, de nombreuses actions ont émergé et de premières pistes se dessinent. En mai dernier, un questionnaire a été diffusé auprès des étudiants et étudiantes nantais en situation de handicap afin de mieux comprendre leur rapport à la nuit et aux événements festifs, leurs attentes et les difficultés qu'ils rencontrent pour y participer.

En juillet, une enquête collaborative a été menée auprès des établissements nocturnes nantais (clubs, bars dansants et bars de la ville). Elle visait à questionner leur accessibilité sensorielle — sons, lumières, stimulations — et à recueillir leur perception de l'accueil des personnes en situation de handicap.



↑ Photo : Présentation du projet «Nuits festives étudiantes & handicap» au Warehouse - photo FTNE Axel Fontaine pour le Warehouse

En parallèle, la mission Ville la Nuit s'est attelée à structurer un réseau d'acteurs et d'actrices volontaires pour les impliquer dans la démarche et profiter de leurs expériences et de leurs expertises. Rencontres, animations et ateliers thématiques ont ponctué tout l'été, permettant à toutes et tous de comprendre l'étendue de la problématique que constitue l'inaccessibilité aux événements festifs.

À la rentrée, une intervention de sensibilisation a aussi rassemblé plus de 300 étudiants représentants de Bureaux des étudiants (BDE), à l'occasion de "L'Apéro des BDE" organisé au Warehouse, célèbre club nantais.

→ Le 8 octobre : un temps d'échange et de projection

Ce deuxième atelier a permis de réunir l'ensemble du réseau, de partager les avancées et d'identifier les enseignements tirés de tous ces travaux. Les participants et participantes comme les élus ont pu avoir des repères concrets pour organiser des événements plus accessibles et inclusifs.

→ Et la suite ? Vers de premières expérimentations

Au-delà de ce point d'étape, l'atelier visait à définir collectivement les prochaines orientations. Le Conseil de la Nuit souhaite encourager et accompagner les acteurs et actrices volontaires dans la mise en place de premières expérimentations de dispositifs inclusifs. Motivés, les participantes et participants à l'atelier se sont donné rendez-vous lors de la prochaine plénière du Conseil de la Nuit où un bilan sera présenté.

FAIRE LE JOUR SUR LA NUIT

ATELIERS AVEC DES ADOS

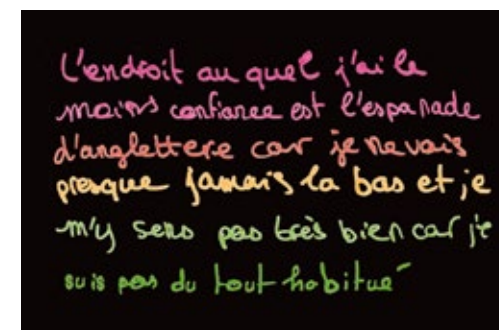
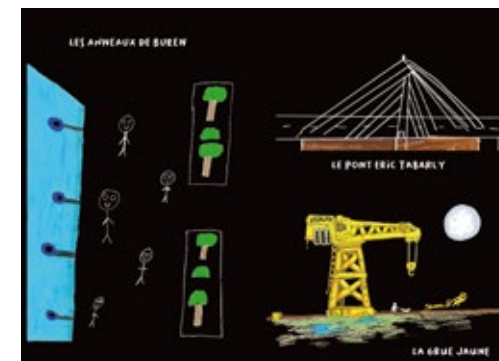
→ Dans sa réponse à l'appel à projet « Les temps de la Nuit », l'ardep propose deux volets complémentaires : le second est l'expédition urbaine du mercredi 1er avril, et le premier était un cycle d'ateliers avec des enfants et adolescent-es.

Nous souhaitons interroger leur place et leurs ressentis dans la nuit : que font-ils une fois la nuit tombée ? Où se rendent-ils ? Comment l'espace public nantais est-il pensé, aménagé et vécu pour elles et eux lors de ce moment particulier ?

Les ateliers pédagogiques « Faire le jour sur la nuit » explorent ces questions et visent à révéler les expériences vécues et souhaitées par les jeunes dans l'espace public nocturne nantais.

Plusieurs temps de rencontre ont ainsi été organisés autour du thème de la ville la nuit, notamment avec :

- Une classe de CE1-CE2 de l'école élémentaire publique Fellonneau
- Des adolescents (11-15 ans) du Studio 11/15, sur l'Île de Nantes
- Des adolescents (11-15 ans) du centre socioculturel de Malakoff Accoord.



Agréable / Confortable	Je pense que ce lieu est agréable pour tous.tes la nuit
	J'adore ce lieu et je m'y sens bien
	Ce lieu m'apaise / me rend heureux.se
Neutre	Je pense que ce lieu est agréable pour une majorité de personne la nuit
	J'aime bien ce lieu
	Je n'ai pas d'avis sur ce lieu
Désagréable / Inconfortable	Je pense que cet espace est inconfortable pour certaines personnes la nuit
	Je ne me sens pas très à l'aise dans ce lieu
	Je pense que cet espace est inconfortable pour une majorité de personne la nuit
	Je ne me sens pas du tout à l'aise dans ce lieu
	Ce lieu me fait peur, m'angoisse

← ↑ Photos : ardep

↑ Dessins : productions des participant-es de l'atelier

← Nocturomètre : grille conçue pour l'atelier, mesurant les ressentis des participant-es dans les espaces traversés la nuit.

Ces ateliers ont permis de croiser regards, ressentis et imaginaires afin de mieux saisir comment la nuit façonne les pratiques et représentations des enfants et adolescents. Chaque groupe a suivi un atelier en trois temps :

→ Une exploration urbaine en situation nocturne : les enfants et adolescents des différentes structures partenaires ont respectivement arpenté le quartier Saint-Félix et les bords de l'Erdre, la pointe ouest de l'Île de Nantes ainsi que le quartier de Malakoff. Nous avons collecté ensemble les premiers ressentis et observations, notamment par le biais d'une cartographie collective et d'un "nocturomètre" (voir ci-contre)

→ Une séance de représentation par le dessin : les participant-es étaient invités à illustrer les observations faites lors de l'atelier précédent. Les lieux appréciés, les trajets empruntés, les choses qui rassurent ou au contraire les choses qui inquiètent la nuit ont ainsi été représentées.

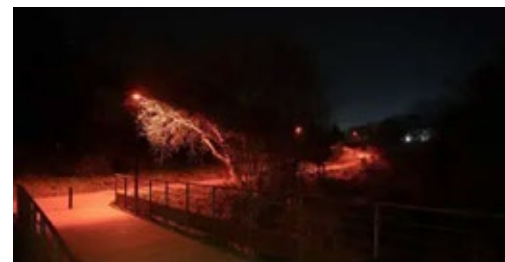
→ Une projection des dessins sous la forme de «mapping» : Mise en commun et projection des dessins des participant-es dans l'espace public, la nuit. Ce temps de partage était l'occasion de mettre en lumière les similitudes mais aussi les contrastes qui existent entre leurs différentes observations et ressentis concernant les deux quartiers étudiés.

L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE À NANTES ET AILLEURS EN FRANCE

ARTICLE RÉDIGÉ À PARTIR D'UN ENTRETIEN AVEC **LAURENT GODET**, BIOGÉOGRAPHE À NANTES UNIVERSITÉ, DIRECTEUR DE RECHERCHE CNRS EN BIOLOGIE DE LA CONSERVATION.

Depuis l'apparition de la vie sur Terre il y a 3,8 milliards d'années, l'alternance jour-nuit rythme le vivant, à la fois à l'échelle de la journée et à l'échelle de l'année : la durée du jour est l'un des indicateurs importants permettant aux êtres vivants de mesurer le passage des saisons. Or, le développement de la lumière artificielle à partir du 19^{ème} et du 20^{ème} dérègle ce rythme chez la quasi-totalité des êtres vivants étudiés, y compris l'humain.

Les périodes de repos, de nidification, de migrations, de reproduction, etc sont chamboulées chez les animaux diurnes, les animaux nocturnes, et les animaux diurnes adoptant des comportements nocturnes pour fuir l'activité humaine. Par exemple, des études menées sur le moineau domestique montrent que lorsqu'elles sont soumises à de l'éclairage artificiel, les femelles dorment moins,



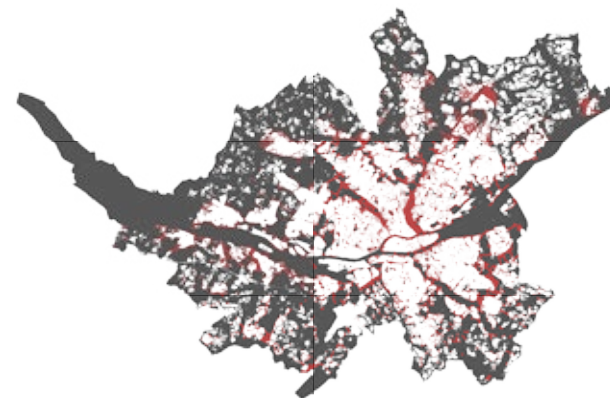
↑ **Photo** : Expérimentation d'éclairage moins impactant pour les chauves-souris, quartier de Port-Boyer, Nantes. Ludovic Failler pour Nantes Métropole

chantent plus tôt et plus tard dans la journée, et nourrissent d'avantage les petits qui grandissent plus vite. A court terme, cela pourrait sembler bénéfique pour les population animales, mais en réalité à plus long terme les individus sont plus stressés et moins résistants à plusieurs autres pressions environnementales.

Autre exemple, certains insectes nocturnes se servent de la lumière du ciel nocturne pour s'orienter, notamment pour distinguer le haut et le bas. Les lampadaires les désorientent complètement et ils se retrouvent à voler en cercle autour du point lumineux jusqu'à la mort. Cela pourrait faire le bonheur de prédateurs insectivores, mais ces derniers se retrouvent en compétition dans des zones très étroites au lieu de bénéficier de territoires de chasse étendus.

Enfin, des études menées à Arcachon montrent que même les huîtres ont des rythmes d'activité fortement modifiés par la lumière artificielle ! De petits capteurs de valvométrie permettent d'étudier les périodes d'activité de leur coquille pour se nourrir : lorsqu'elles sont éclairées en pleine nuit, leur rythme d'activité est complètement chamboulé.

Et les humains ne sont pas un cas à part : l'absence de noir complet dans un logement la nuit augmente le niveau de stress et la fatigue, a des conséquences sur le bien-être et la santé mentale, augmente les risques de maladies cardio-vasculaires...



← **Trame noire théorique de Nantes Métropole.** Les zones en noir doivent être protégées de la pollution lumineuse, et les zones en rouge doivent être restaurées : on y trouve encore de la pollution lumineuse mais l'objectif est de la faire disparaître.

L'Observatoire de l'environnement nocturne est un groupe pluridisciplinaire de chercheurs et praticiens, réunis autour de la thématique de la préservation et de la valorisation de l'environnement nocturne. Dans ce cadre, Laurent Godet et d'autres chercheurs nantais-es mènent des expériences basées sur le son pour mesurer précisément l'impact de la lumière sur les rythmes d'activité vocale des oiseaux. À l'aide d'enregistreurs sonores, ils identifient les oiseaux actifs au cours de la journée et de la nuit, et comparent les périodes de chant entre des lieux soumis aux lumières artificielles toute la nuit, ceux bénéficiant de coupures en cœur de nuit et enfin les sites éloignés des sources directes de lumière.

Prochaine étape en coopération avec Nantes Métropole : réaliser des mesures en faisant varier la luminosité, voire en coupant l'éclairage, à l'échelle de quartiers entiers. Et évaluer à quelle vitesse les oiseaux reviennent à un rythme naturel d'activité vocale.

Pour travailler sur la réduction des pressions de la lumière sur les êtres vivants, on peut noter deux approches :

→ **Protéger les zones non-éclairées** : c'est le principe de la trame noire, une cartographie à l'échelle de la métropole (voire au-delà) qui détermine les zones à protéger de la lumière artificielle. Elle se croise avec la trame verte (cartographie des continuités des parcs, des espaces forestiers, des haies...) et avec la trame bleue (cartographie des cours d'eau et zones humides) pour dessiner des corridors de biodiversité dans lesquels le vivant peut vivre et se déplacer en subissant une pression humaine réduite, de jour comme de nuit.

→ **Réduire les pressions liées à l'éclairage dans les zones éclairées** : le bruit et la lumière sont deux rares formes de pollution sur lesquelles nous avons une grande capacité

d'action et de réduction, on peut donc étudier les points lumineux un par un pour évaluer les réductions possibles. Certains lampadaires sont importants, par exemple sur un site de ramassage scolaire en hiver, mais de nombreux autres doivent être questionnés, et des réductions étudiées sur 5 caractéristiques :

- le nombre de points lumineux dans une zone donnée
- l'intensité lumineuse de ces points
- la température de couleur (froide = dans les tons bleus, chaude = oranges)
- l'orientation des points lumineux
- la durée d'éclairage au cours de la nuit.

Des combinaisons d'actions sur plusieurs de ces caractéristiques peuvent avoir des conséquences importantes et réduire l'impact sur les êtres vivants, humains comme non-humains.

LA CHAIRE UNIVERSITAIRE « NOZ BREIZH » UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

ARTICLE RÉDIGÉ À PARTIR D'UN ENTRETIEN AVEC **EDNA HERNANDEZ-GONZALEZ**, ARCHITECTE, DOCTEURE EN URBANISME, COORDINATRICE DE LA CHAIRE NOZ BREIZH.

→ Non loin de Nantes, un autre groupement de chercheurs étudie l'espace nocturne et porte des projets de recherche transdisciplinaire.

La chaire universitaire **Noz Breizh** est un consortium scientifique créé en 2022 par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), basée à Brest.

Cette chaire scientifique a vocation à concevoir des programmes scientifiques transdisciplinaires et organiser des projets scientifiques multipartenaires ayant pour dénominateur commun **la nuit**. Elle a réuni depuis 2022 plus d'une vingtaine de chercheur-euses issu-es de plusieurs laboratoires de recherche situés en Bretagne, sur trois axes de recherches :

→ Dynamiques sociales

→ Ville Numérique

→ Biodiversité et lumière artificielle nocturne

Découvrez ci-contre deux exemples de projets sur lesquels ont travaillé des chercheur-euses associées à cette la chaire →



← **Photo** : Séminaire « Plongée virtuelle dans la perception de l'éclairage et de l'espace urbain », UBO / Chaire Noz Breizh.

Exploration de la maquette numérique d'un espace réel à l'aide de lunettes de réalité virtuelle, pour tester des variations de paramètres d'éclairages (orientation, intensité, couleur) avant de réaliser des essais in-situ.

→ NOZ NUM - MARCHER EN VILLE LA NUIT

Ce projet mené entre Brest et Puebla (Mexique) étudiait le vécu et les représentations sociales des femmes qui se déplacent la nuit, ce qu'elles ressentent, ce qu'elles craignent, quand et pourquoi. Pendant plusieurs semaines, des participantes aux profils très variés réalisent des déplacements dans différents quartiers de la ville, de nuit. Un questionnaire leur est soumis à l'issue de ces déplacements, et les réponses apportées sont croisées avec les données physiologiques issues de montres connectées (par exemple, l'augmentation du rythme cardiaque). Ce croisement entre le discours et les données physiologiques permet de mettre en lumière le lien entre les représentations sociales émises par les femmes au sujet de la nuit et le vécu de celles-ci lors de leurs déplacements nocturnes.

Les résultats ont révélé des différences marquées entre les deux contextes. À Brest, la lumière jouait un rôle secondaire : ce n'était pas son intensité qui déterminait le confort ou l'inconfort, mais plutôt la « coprésence » : la diversité des personnes dans l'espace public, l'existence de rez-de-chaussé actifs proches, les formes urbaines... Les données physiologiques montraient des pics de stress liés à des rencontres non désirées ou à des configurations spatiales anxiogènes, et non à un manque de lumière. Au Mexique, en revanche, la lumière jouait un rôle sécuritaire plus marqué : les chercheur-euses estiment que le niveau de violence, bien plus élevé à Puebla qu'à Brest, est la cause de ce contraste entre les résultats.

En étudiant ces représentations de la nuit, l'étude (à paraître) tend à montrer que la sécurité perçue dépend davantage des dynamiques sociales et spatiales que de la simple luminosité.

→ DROIT À LA VILLE

Depuis septembre 2022, ce projet mène une enquête sociologique sur l'acceptabilité sociale de la diminution de l'éclairage urbain dans certains quartiers de la métropole brestoise. Des questionnaires et des entretiens sont réalisés avec de nombreux habitant-es, notamment de quartiers pavillonnaires et de quartiers de grands ensembles. Des marches exploratoires ont aussi été menées pour se confronter à plusieurs systèmes et plusieurs intensités d'éclairage et réfléchir aux perceptions de l'espace nocturne.

Cette démarche a mené Brest Métropole à revoir le niveau d'éclairage dans plusieurs quartiers de grands ensembles, pour aligner la lumière sur les quartiers de centre-ville et les quartiers pavillonnaires. A l'issue, la qualité perçue de l'éclairage est améliorée et les habitant-es se sentent mieux considérés.

LA PRÉVENTION NOCTURNE

DIRECTION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT D'UN ARTICLE DE LA FONDATION JEAN JAURÈS : **SÉCURITÉ DANS LES TERRITOIRES : RÉALITÉS, NOUVEAUX ENJEUX ET CONTRAT SOCIAL**, OCTOBRE 2025

À quelques mois des élections municipales, nous voulons rappeler une chose simple : la sécurité est un travail de longue haleine, collectif, un travail de lien, de justice, de prévention, de présence, de répression et de réinsertion. [...]

Les maires, parce qu'ils sont en première ligne, savent que la tranquillité publique ne peut se réduire ni à des chiffres de délinquance ni à une multiplication d'arrêtés. Elle doit intégrer les dimensions objectives (les faits constatés) autant que les dimensions subjectives (le ressenti des habitants). Elle suppose d'articuler des champs longtemps traités séparément : prévention, justice, santé mentale, urbanisme, égalité de genre, gouvernance partagée.



TEXTE : ARDEPA, D'APRÈS DES ÉLÉMENTS DE LA DIRECTION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE LA VILLE DE NANTES

En matière de santé publique comme en matière de sécurité, on distingue trois niveaux de prévention :

→ **La prévention primaire** vise à réduire ou éviter la survenue d'incidents : sensibilisation aux usages des drogues ou à la sécurité routière ; éclairage public ; mise en réseaux des acteurs de la fête pour identifier et réduire les risques...

→ **La prévention secondaire** vise à limiter les risques si l'incident n'a pas été évité par la prévention primaire : salles de consommation de drogue à moindre risque ; structures d'accompagnement de victimes...

→ **Enfin, la prévention tertiaire** vise à réduire la récurrence : dispositifs de réinsertion sociale ; suivi par un addictologue ; accompagnement après une sortie de prison...

Ci-contre, quelques exemples de dispositifs de prévention nocturne portés par la Ville de Nantes :

← **Visuel** : La Maison de la tranquillité publique représente un guichet public commun aux différents services de la Ville de Nantes qui travaillent sur la prévention, la médiation et/ou la tranquillité publique.



↑ **Photo** : Centre de surveillance urbain (CSU) de Nantes Métropole (La ville de Nantes compte environ 400 caméras) - photo Nantes Métropole / Patrick Garçon

→ **Plan Fête** : organiser un dialogue et une coordination de tous-tes les acteurs-ices de la fête sur le territoire nantais : gérants-es de bars et de boîtes de nuit, police, services d'urgence... pour identifier et réduire les risques.

→ **Infirmierie du Hangar à Bananes** : une infirmierie a été installée en 2022 dans les locaux du Warehouse. Une équipe d'Infirmier-es Diplômé-es d'État (IDE) y travaille chaque nuit en lien avec les bars et boîtes de nuit du Hangar à Bananes, ainsi qu'avec le SAMU et les pompiers pour les situations qui le requièrent. Ils peuvent prendre en charge les personnes lors d'incidents dans les bars ou dans les environs.

→ **Transport en commun nocturne** : des lignes de nuit (anciens «bus lucioles») réalisent des boucles à travers la ville, avec trois passages entre 2h30 et 5h du matin. Dans chacun de ces bus, un agent de sécurité accompagne le conducteur, et les passagers peuvent demander à descendre au plus près de leur destination, même entre deux arrêts.

→ **Aménagements sur le parc des chantiers** : dispositifs lumineux pour orienter les cheminements du pont Anne-de-Bretagne jusqu'au Hangar à Bananes, vidéosurveillance, points de repères à travers le parc des chantiers pour faciliter l'intervention des secours.

→ **Aménagements liés à la Loire** : bouées, garde-corps, échelles et éclairage spécifique pour remonter par soi-même en cas de chute dans la Loire.

→ **Stations nocturnes** : sur le parc des chantiers et sur l'esplanade de la grue grise, la ville travaille avec des food-trucks pour proposer une offre alimentaire même en pleine nuit, et lutter contre la sur-alcoolisation. Ces sites visent à renforcer le sentiment de sécurité en créant un espace éclairé et animé par une présence humaine.

→ **Agents de quai et médiateurs nocturnes** : les premiers interviennent entre la grue grise et le Warehouse, et les seconds entre le Hangar à Bananes et le Pont Anne-de-Bretagne. Les deux ont pour rôle de créer une présence rassurante dans l'espace public, d'être en contact direct avec la police et les services d'urgence, d'intervenir et de prodiguer les premiers soins en cas d'incident, de violences...

→ **«Tuile sécurité»** : ressources de sécurité sur l'application «Nantes dans ma poche» : numéros d'urgence, cartographie des lieux d'aide et d'accueil à travers la ville, fiches pratiques pour savoir comment réagir face à un incident, et coordonnées de structures locales (Maison de la tranquillité publique, Citad'elles, France Victime...)

GARE NORD

AMÉNAGEMENTS URBAINS À NANTES

Maitrise d'ouvrage : Nantes Métropole

Maitrise d'oeuvre : Phytolab, paysagiste mandataire / Forma 6, architecte / Arcadis, BET / Studio Vicarini, concepteur lumière

Programme : Aménagements de l'espace public de la gare au Jardin des plantes

Budget : 8 M€

Surface : 23 000 m²

Calendrier : Livré en 2021

Récompense : Prix des entrées de ville 2021



TEXTE : ARDEPA, D'APRÈS LES ÉLÉMENTS DE STUDIO VICARINI

Les aménagements du parvis Nord de la gare répondent à plusieurs enjeux : connecter la gare au Jardin de plantes, faire sortir le végétal de l'enceinte du parc, retravailler les circulations (dont le tram, les traversées cyclables et les promenades piétonnes)

Aux côtés de Phytolab et Forma 6, les concepteurs lumière de Studio Vicarini ont travaillé l'éclairage du lieu pour opérer une transition douce vers la nuit. Hier, l'espace public était dominé par de puissants lampadaires blancs conçus pour l'usage de la voiture. Aujourd'hui l'éclairage est plus discret, les tons sont chauds, et l'intensité lumineuse relativement basse.

Les mâts d'éclairage sont peu nombreux ; un ruban lumineux souligne les assises par le dessous ; les arbres sont mis en valeur par des projecteurs à l'intensité maîtrisée pour ne pas gêner la faune ; des motifs lumineux bruissent dans les feuilles...

Néanmoins, même peu intense, la mise en lumière de l'espace public répond aux besoins du projet : faciliter les circulations d'un élément à l'autre, orienter les regards et les flux, donner un sentiment d'apaisement et de sécurité, et marquer une transition vers l'obscurité du Jardin des plantes.

TEXTE : ARDEPA D'APRÈS LES ÉLÉMENTS DE PHYTOLAB ET FORMA 6

Nantes, contrairement à la majorité des grandes villes, ne possède pas de «place de la gare». Et pourtant, le parvis Nord de la gare est une entrée de ville importante, un premier pas dans Nantes pour les voyageurs, professionnels comme touristes.

L'aménagement de cet espace public doit donc allier des dimensions potentiellement contradictoires : esthétique, confort, praticité, sécurité... Et composer avec plusieurs types d'éléments : les rails et l'arrêt de tram, le tunnel, les parcours vers le centre-ville, le parking silo, l'ajout d'un grand stationnement vélo, et - élément majeur - le Jardin des plantes.

Ce dernier s'étend à l'extérieur de son enceinte historique par un ensemble « d'éclats botaniques », dont les paillages, les jeux de rochers et l'étiquetage des arbres rappellent les usages du parc. Une diversité d'essences végétales est accueillie par les sept éclats :

→ L'éclat d'Extrême-Orient

→ L'éclat Piquant

→ L'éclat Austral

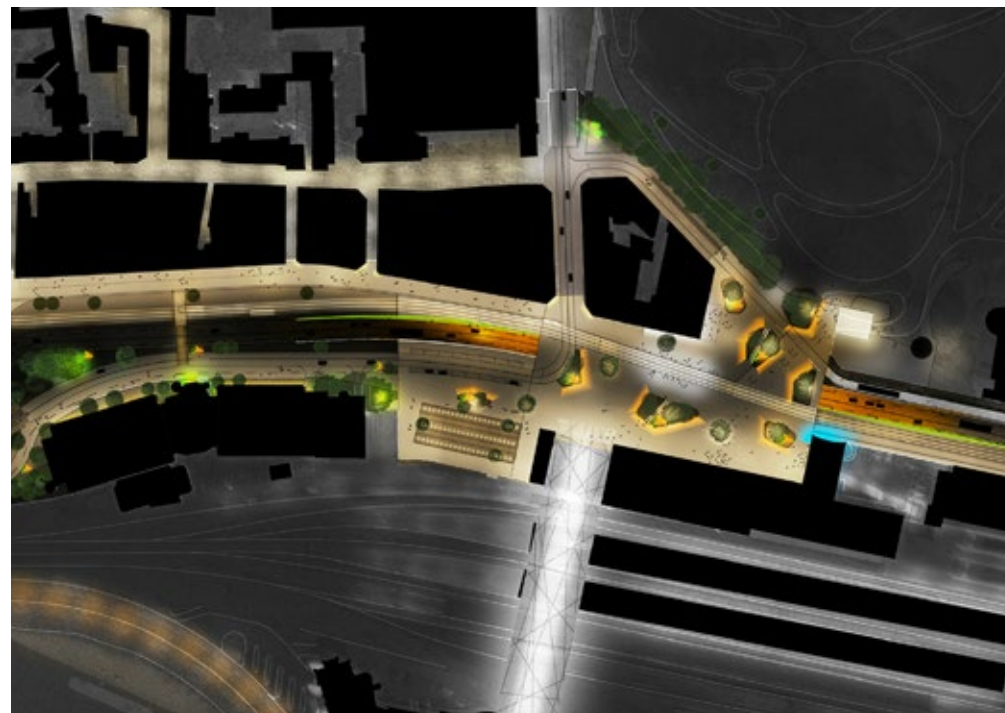
→ L'éclat Méditerranéen

→ L'éclat d'Amérique du nord

→ L'éclat Frais

→ L'éclat des Magnolias

Le projet se poursuit à l'Ouest vers le centre-ville, avec d'autres aménagements minéraux et végétaux au pied du château, au bord du canal Saint-Félix, et jusqu'au square Elisa-Mercoeur et son miroir d'eau.



← Photos : Studio Vicarini et Phytolab

↑ Plan des dispositifs lumineux : Studio Vicarini et Phytolab

PORTE DE LA CHAPELLE

AMÉNAGEMENTS URBAINS À PARIS

- Maitrise d'ouvrage :** Ville de Paris
- Maitrise d'oeuvre :** Arcadis, MOE mandataire / Richez Associés, architecte-urbaniste / Concepto, conception lumière / Emma Blanc, paysagiste / Atelier Franck Boutté, ingénierie environnementale
- Programme :** Réaménagement des espaces publics de la Porte de la Chapelle
- Surface :** 7 000 m²
- Calendrier :** première phase livrée en 2024, phases suivantes en cours
- Récompense :** Prix de l'ACÉtylène 2024 (Conception lumière)

TEXTE : ARDEPA, D'APRÈS LES ÉLÉMENTS D'ARCADIS, RICHEZ ET CONCEPTO

Dans les années 1960, l'échangeur routier de porte de la Chapelle à Paris était considéré comme une prouesse de génie civil et un symbole de modernité. Quelques décennies plus tard, il est devenu un lieu de marginalité et de conflits d'usages.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le secteur a été réaménagé afin de permettre l'accueil des visiteurs venus pour la compétition, faciliter les circulations douces, développer les espaces verts, favoriser le sentiment de sécurité, et relier les composantes majeures du quartier :

- L'Arena sportive (8000 visiteurs pendant les Jeux Olympiques)
- Le campus Condorcet Paris - Aubervilliers (11 établissement d'enseignement et 3500 étudiants en 2025)
- La ZAC Gare des Mines-Fillettes (quartier mixte de 150 000 m²)
- Les ponts routiers de l'Autoroute A1 et du périphérique parisien

L'agence Concepto a eu pour tâche de concevoir la mise en lumière du projet, avec l'objectif affiché de « restaurer une perception émotionnelle positive du site » et de permettre une « réappropriation des espaces par toutes et tous, notamment par les femmes »

L'agence a dessiné un éclairage coloré et rasant, soulignant les sous-faces des ponts routiers et apportant une lumière plus apaisée aux circulations situées en-dessous. La teinte rose orangée définie avec les services de la ville peut être changée si besoin, pour changer les ressentis du lieu ou à l'occasion d'événements spécifiques.

Des dispositifs vidéos ont aussi été installés : 10 créations artistiques, boucles de 3 minutes sur les thématiques du sport, du mouvement et de la culture. Les artistes ont été lauréat-es d'un appel à projet porté par la Ville de Paris et la mairie du 18ème arrondissement, accompagné par les agences Terideal et Manifesto.

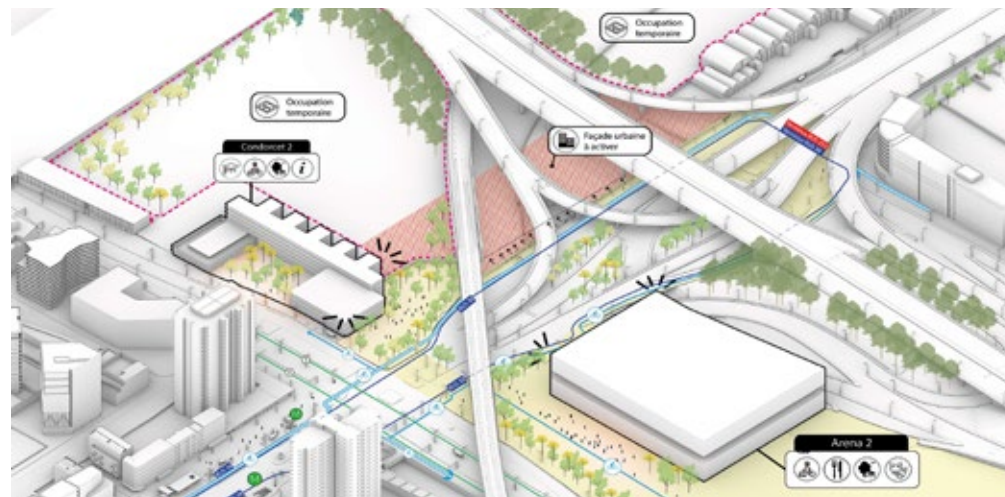
Ces installations éclairent les piliers des ponts routiers, nettoyé au cours du chantier de décennies de gaz d'échappements pour revenir à leur béton clair original.

→ **Photos :** Dispositifs lumineux de Concepto. Photos Richez Associés, / Design de Lux / Aurelien Mole

SARA CASTAGNÉ ET MARGOT JACOB,
AGENCE CONCEPTO :

« Nous souhaitons modifier radicalement l'expérience nocturne, pour les femmes, mais aussi pour les adolescent-es, les personnes âgées, avec des outils très simples, comme apporter du confort et du soin, créer de la vitalité avec de la couleur et de la poésie dans l'espace.

Les différentes dimensions de cet éclairage expérientiel se superposent au rythme des usages, comme Sara Castagné, des fréquentations et des événements pour créer de la surprise, avec un espace immersif à découvrir de près et de loin. L'expérience nocturne marque les esprits et réenchante le site »



PARC DE LA MOUTONNERIE

RÉAMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC NANTAIS

- Maitrise d'ouvrage :** Ville de Nantes
Maitrise d'oeuvre : Moss Paysage, Paysagiste / ECR Environnement, BET VRD / Histoire de ville, concertation
Programme : Réaménagement du parc et requalification des cheminements
Surface : 12600 m²
Calendrier : Début des travaux prévus en septembre 2026

TEXTE : MOSS PAYSAGE

Le parc de la Moutonnerie est localisé à Nantes, au nord de la gare et en entrée du quartier Dalby. Peu visible depuis les boulevards, il est principalement fréquenté par les riverains. Aménagé au fur et à mesure de différentes interventions, le lieu manque d'une identité propre et d'usages définis malgré la présence de jardins potagers.

Le projet de réaménagement a pour but d'affirmer l'identité du parc, populaire et familiale, en y ajustant les usages et les ambiances.

Le parc est recentré autour d'un grand espace de jeux : un ensemble de poteaux de différentes hauteurs dessine la structure principale, accompagnée de quelques jeux en périphérie. Cette aire rythme l'espace central et offre un espace ludique accessible à un public élargi.

Les autres usages du parc sont eux aussi soutenus : parvis pour la future maison d'accueil de jour, caniparc, nouvelles parcelles de jardins potagers plus ouvertes sur l'espace commun, agrès sportifs et espace de slackline.

Le parc s'ouvre sur son environnement : entrées affirmées, cheminements fluidifiés et nivellement adouci, afin d'apaiser les déplacements. L'ancienne butte en demi-lune est partiellement arasée.

Ces nouveaux dessins, en préservant certains chemins, la fontaine et une grande majorité des arbres, s'inscrivent dans les aménagements existants du parc. Aux arbres viennent s'ajouter de nouvelles formes végétales (prairies, prairie humide, boisement d'avenir et bosquets) pour diversifier les ambiances paysagères et apporter de l'ombre.



↑ Visuels : Moss Paysage et Cyrille Jacques illustration

COURS DES 50 OTAGES

AMÉNAGEMENTS URBAINS À NANTES

- Maitrise d'ouvrage :** Ville de Nantes
- Maitrise d'oeuvre :** Italo Rota et Bruno Fortier, architectes / Roger Narboni & agence Concepto, conception lumière / Jean-Thierry Bloch, ingénieur
- Programme :** Réaménagement du boulevard de façade à façade, création d'une ligne de tramway en site propre, mise en lumière
- Calendrier :** Livré en 1993

TEXTE : ARDEPA, D'APRÈS LES ÉLÉMENTS DE ROGER NARBONI

Dès les années 1990, la mise en lumière novatrice du cours des 50 Otages avait soulevé le débat parmi les Nantais-es. Conçue pour le réaménagement du boulevard et la création de la deuxième ligne de tramway, elle explorait des formes, des teintes et des intensités audacieuses pour l'époque.

→ Différents modèles de candélabres ont été dessinés pour ce projet afin de « signer » une identité spécifique, avec des hauteurs variées, des profils aux formes végétales et des intensités différenciées pour l'éclairage de la chaussée et du trottoir.

→ Des lanternes accrochées en façade signalent les rues latérales, guident l'œil vers les placettes, et déclinent deux types d'éclairage : décoratif pour la façade, fonctionnel pour les circulations.

→ Aucun différence de relief ne sépare les cheminements piétons et les rails du tram, mais ces derniers sont maintenus dans une lumière plus basse pour ne pas y encourager la déambulation. À la livraison, de petits plots lumineux balisaient néanmoins la trajectoire du tram pour signaler la présence des rails.

La réception des Nantais-es est très polarisée : lumière trop basse et obscurité dangeureuse pour certain-es, choix équilibré et esthétique pour ne pas verser dans la surenchère lumineuse pour d'autres. Quelques années avant l'Île de Nantes, Jean-Marc Ayrault souhaitait déjà que le débat sur les espaces publics attire les regards vers la ville : « *Nantes doit avoir un centre-ville digne d'une grande cité européenne. Le cours des 50 Otages sera l'image de marque de la ville.* »



→ **Photo :** Cours des 50 Otages, candélabres « promenade » à chapeau réflecteur (5,60m de haut) et candélabres « voirie » à corolle lumineuse (9,50m de haut) - photo ardepa

MÉDIAGRAPHIE

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

OUVRAGES

→ **Night Studies, regards croisés sur les nouveaux visages de la nuit**, Collectif, co-dirigé par Luc Gwiazdzinski, Marco Maggioli et William Straw, Elya éditions, 2020
→ ISBN 979-10-91336-15-4

→ **La ville 24h/24**, Luc Gwiazdzinski, éditions de l'Aube, 2004
→ <https://shs.hal.science/halshs-01522372v1>
→ ISBN 978-28-76788-43-5

→ **La nuit, dernière frontière de la ville**, Luc Gwiazdzinski, éditions de l'Aube, 2005
→ ISBN 979-10-95155-13-3

→ **La nuit en questions**, Catherine Espinasse, Luc Gwiazdzinski, Edith Heurgon, éditions de l'Aube, 2005
→ ISBN 978-27-05694-64-7

→ **"Le règne de la nuit désormais va finir" - L'invention et la diffusion de l'éclairage public dans le royaume de France (1697-1789)**, Sophie Reculin, thèse d'Histoire, Université Charles de Gaulle - Lille III, 2017
→ https://theses.hal.science/tel-01915183/file/RECULIN_Sophie.pdf

→ **L'invention de l'éclairage public en France**, Sophie Reculin, Presses Universitaires du Septentrion, 2024
→ ISBN 978-27-57441-92-3

→ **Une nuit**, Trinh Xuan Thuan, éditions Iconoclaste, 2017
→ ISBN 979-10-95438-47-2

→ **24/7 - Le capitalisme à l'assaut du sommeil**, Jonathan Crary, Editions La Découverte, 2016
→ ISBN 978-27-07191-19-9

→ **Sauver la Nuit**, Samuel Challéat, Editions Premier Parallèle, 2019
→ ISBN 978-28-50610-10-3

→ **Parce que la nuit**, Chloé Thomas, Rivages, 2023
→ ISBN 978-27-43657-17-8

→ **La nuit des prolétaires, Archives du rêve ouvrier**, Jacques Rancière, Fayard, 2012
→ ISBN 978-28-18502-96-9

→ **Histoire de la Nuit - Europe Occidentale, XV-XVIIIèmes siècles**, Alain Cabantous, Fayard, 2009
→ ISBN 978-22-13631-40-0

→ **La lumière urbaine - Eclairer les espaces publics**, Roger Narboni, Ed. Moneur, 1995
→ ISBN 2-281-19088-9

→ **Vert nantais : histoire du mobilier urbain (Nantes, XVIe-XXIe siècle)**, Archives de Nantes et éditions MeMo, 2002
→ ISBN 2-910391-25-0

ARTICLES, REVUES ET WEB

→ **La Nuit**, revue 303 n°178, novembre 2023
→ ISBN 979-10-93572-90-1

→ **Cultures de la nuit : quels enjeux et quels défis ?**, Luc Gwiazdzinski, Lisa Pignot, Jean-Pierre Saez, Revue L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, 2019
→ <https://shs.hal.science/halshs-01985621v1/document>

→ **Les nuits révolutionnaires - Des cadres spatio-temporels paradoxaux pour la police et le peuple, Paris, Barcelone, XVIIIe siècle**, Benjamin Bothreau, Revue temporalités
→ <https://journals.openedition.org/temporalites/10900>

→ **Trame noire de Nantes Métropole**, Céréma et Nantes Métropole
→ <https://www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-collabore-nantes-metropole-elaborer-methodologie>

→ **Forum français et forum européen pour la sécurité urbaine**

→ <https://ffsu.org/>
→ <https://efus.eu/>

→ **Atlas social de la métropole nantaise (ASMN)**,

notamment sur la nuit et les voies privées
→ <https://asmn.univ-nantes.fr/>

→ **Encyclopédie de l'Histoire Numérique de l'Europe (EHNE)**,

notamment sur l'histoire de l'éclairage

→ <https://ehne.fr/>

→ **Plateforme Vie nocturne**

→ <https://www.vienocturne.org/>

→ **Quand l'action publique réinvente la nuit**,

revue Horizons publics n°46, août 2025
→ ISBN 978-2-7013-2305-3

→ **Les politiques de la nuit lilloises**,

Audrey Safa, revue Métropolitiques, 2026
→ <https://metropolitiques.eu/Les-politiques-de-la-nuit-lilloises.html>

AUDIOVISUEL

→ **Consentir à la nuit avec avec Michaël**

Foessel et Luc Gwiżdżinski, L'heure Philo, Patricia Martin, France inter, 2025
→ <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-heure-philo/l-heure-philo-du-vendredi-29-aout-2025-6905027>

→ **La nuit au travail**, La Série Documentaire,

Juliette Boutillier, France culture, 2024
→ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-nuit-au-travail>

→ **Série «Une histoire de la nuit»**,

La fabrique de l'Histoire, France culture, 2009
→ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-une-histoire-de-la-nuit>

→ **Série «La nuit, ce monde entre les jours»**,

Avec philosophie, Géraldine Muhlmann, France culture, 2024
→ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-nuit>

→ **Ce que les animaux doivent à la nuit**,

La Série Documentaire, Aline Penitot, 2022
→ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-ce-que-les-animaux-doivent-a-la-nuit>

→ **Vaincre la nuit : quand la France s'éclairait**

avec **Sophie Reculin**, La Condordance des temps, Jean-Noël Jeanneney, France Culture, 2024
→ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/vaincre-la-nuit-quand-la-france-s-eclairait-7214403>

→ **Série «Désirs de nuit» avec Janine Mossuz-**

Lavau, Michaël Foessel et Trinh Xuan Thuan, L'Heure bleue, Laure Adler, France inter, 2021
→ <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/serie-desirs-de-nuit>

→ **La nuit à la lumière de la géographie**,

Géographie à la carte, Matthieu Garrigou-Lagrange, France Culture, 2022
→ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/geographie-a-la-carte/la-nuit-a-la-lumiere-de-la-geographie-4977100>

→ **L'histoire de la nuit par Alain Cabantous**,

conférence aux festival des Rendez-vous de l'histoire, 2009
→ <https://www.radiofrance.fr/savoirs-plus/podcasts/les-archives-des-rendez-vous-de-l-histoire/l-histoire-de-la-nuit-par-alain-cabantous-4787082>

→ **La vie, la ville, la nuit avec Edna Hernandez**

Gonzalez, podcat de la cantine numérique de Brest, 2023
→ <https://www.lacantine-brest.net/47-la-vie-la-ville-la-nuit-avec-edna-hernandez-gonzalez/>

→ **Jardin Public**, série documentaire de

France Télévision et Ici Pays de la Loire, 2025
→ <https://www.france.tv/france-3/pays-de-la-loire/jardin-public/>

→ **Voyage au coeur de la nuit**, documentaire

de France Télévision, 2026
→ <https://www.france.tv/documentaires/documentaires-science/6876748-voyage-au-coeur-de-la-nuit.html>

→ **Note** : pour des raisons éthiques et écologiques, aucune IA générative n'a été utilisée pour la rédaction de ce livret. Un outil IA a cependant été employé pour la transcription des entretiens.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux intervenant-es de cette expédition urbaine, et aux personnes qui nous ont aidé à la préparer !

Luc Gwiżdżinski, géographe, **Vanina Porruncini-Hallab**, responsable de pôle au FFSU, **Gildas Salaün**, élu nantais à la nuit, **Marine Resson**, **Dany Joly**, **Nicolas Leclercq**, **Géraldine Gosseaume**, **Julien Guérin**, **Romane Dubois**, **Alexandre Piette**, agent-es de la ville de Nantes et de Nantes Métropole, **Pierre-Yves Doucet**, **Delphine Jeuffrain**, **Guillermo Médina**, **Grégoire Benet**, **Séverin Neveu**, habitants, **Edna Hernandez-Gonzalez**, architecte-urbaniste, **Laurent Godet**, biogéographe, **Jeanne Leman**, architecte, **Isabelle Rolland**, conceptrice lumière, **Morgane Bregnat**, **Jérôme Gastineau**, **Sylvie Hoyeau**, **Jean-Christoph Rousseau**, **Clémentine Martin**, **Camille Lermite**, membres de l'ardepa.

L'ardepa bénéficie du soutien de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

ARDEPA

Association régionale pour la diffusion
et la pédagogie de l'architecture
6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com

Toute l'actualité sur notre site

www.lardepa.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook et Instagram : @lardepa

1ER AVRIL 2026

FAIRE LE JOUR SUR LA NUIT EXPÉDITION URBAINE

47 ANS DE DIFFUSION ET DE PÉDAGOGIE AUTOUR DE L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LE PAYSAGE

ARDEPA
diffusion et pédagogie
de l'architecture

**VILLE DE
Nantes**

L'ardepa est l'Association Régionale pour la Diffusion et la Pédagogie de l'Architecture. Implantée à Nantes depuis 1979 et active dans tous les Pays de la Loire, elle a pour but de diffuser une culture architecturale, urbaine et paysagère vivante, partagée et accessible au plus grand nombre.

Considérant les espaces de vie, qu'ils soient construits ou non, comme un bien commun qui doit être l'affaire de tous et toutes, l'ardepa part à la rencontre de différents publics : enfants et adolescent-es, citoyen-nes curieux-euses de la fabrique de la ville, professionnel-les de l'enseignement, praticien-nes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, décideurs publics ou collectivités territoriales...

À travers des visites architecturales et urbaines, des actions pédagogiques, des conférences et des expositions, des ateliers ou des publications, elle provoque des rencontres entre citoyen-nes et acteur-ices professionnel-les ; diffuse des clés de compréhension de la fabrique de la ville ; et anime un réseau culturel offrant de multiples échanges, rencontres et espaces de réflexion.

21 ANS D'EXPÉDITIONS URBAINES

Les expéditions urbaines sont de grandes visites architecturales et urbaines, organisées depuis 2005 par l'association ardepa avec différents partenaires : Nantes Métropole, Ville de Nantes, SAMOA, POPSU... En fonction du parcours et des thématiques, architectes, urbanistes, paysagistes, expert-es, artistes, universitaires, maîtrises d'ouvrages publiques et privées interviennent pour partager leur expérience et leur connaissance des quartiers traversés.

Histoire, enjeux de développement, nouveaux projets, caractéristiques architecturales sont au programme. Chaque visite est l'occasion d'acquérir des repères et des clés pour mieux comprendre l'évolution de la ville.